

## Aide-mémoire : appareils d'inhalation en cas de mucoviscidose

L'inhalation fait partie du quotidien thérapeutique de nombreuses personnes atteintes de mucoviscidose. Cet aide-mémoire répond aux principales questions que se posent les parents et personnes concernées sur les appareils d'inhalation les plus courants.



### Acquisition d'un appareil d'inhalation : quel appareil est le plus adapté pour moi ou mon enfant ?

- Votre médecin traitant-e au centre mucoviscidose vous recommande un appareil et vous fait pour cela une ordonnance.
- En cas d'antibiotiques à inhaler, l'appareil prescrit est souvent *eFlow* de la société PARI. Il est toutefois possible d'inhaler des antibiotiques avec d'autres appareils.
- Pour les enfants en bas âge, il existe des masques / chambres d'inhalation spécifiques qui peuvent être commandés en plus. Posez la question à votre pneumologue ou à votre physiothérapeute.





## J'ai reçu une prescription pour un appareil d'inhalation. Où puis-je le commander ?

- **Pharmacie Apotheke zum Rebstock** : vous pouvez tout simplement commander l'appareil d'inhalation (ainsi que les masques / chambres d'inhalation adaptés) en même temps que tous les autres médicaments contre la mucoviscidose auprès de la pharmacie par correspondance Apotheke zum Rebstock. L'appareil vous sera directement livré à la maison. La pharmacie sait exactement ce dont vous avez besoin et s'occupe de la facturation des coûts à l'AI, resp. à la caisse-maladie. La pharmacie ne fournit pas d'instructions d'utilisation de l'appareil.

Apotheke zum Rebstock

Tél. : 043 477 22 44

E-mail: [apothekezumrebstock@ovan.ch](mailto:apothekezumrebstock@ovan.ch)

- **PARI** : il est possible que votre médecin commande directement auprès du fabricant PARI, qui vous livre ensuite l'appareil directement à domicile, vous donne les instructions d'utilisation à la maison et s'occupe de la facturation à l'AI.
- **Ligue pulmonaire** : vous pouvez aussi commander l'appareil d'inhalation auprès de l'antenne locale de la Ligue pulmonaire. Dans ce cas, l'instruction se fait sur demande à l'antenne de la Ligue pulmonaire.

## Utilisation correcte

- Parlez de la thérapie respiratoire / inhalation correcte avec votre physiothérapeute.
- En cas d'antibiotiques à inhaler, il convient de suivre les recommandations suivantes :
  - o être seul-e dans la pièce où se fait l'inhalation ;
  - o pour les enfants, les personnes accompagnantes doivent porter un masque FFP2 ou un set de filtres PARI ;
  - o bien aérer la pièce une fois l'inhalation terminée ;
  - o se rincer la bouche après l'inhalation ;
  - o jeter les résidus d'antibiotiques dans les ordures ménagères et non dans les WC / eaux usées.

- Le système PEP-S n'est pas compatible avec le nébuliseur eFlow
- Instructions et recommandations : un collaborateur de PARI se rend volontiers à domicile afin de vous expliquer en détail le mode de fonctionnement de l'appareil et comment l'utiliser correctement. Merci de le contacter à :

PARI Swiss AG

Jules Terstappen

Tél. : 041 740 24 24

E-mail : [info-ch@pari.com](mailto:info-ch@pari.com)



## Nettoyage quotidien / hygiène

Le nébuliseur doit être nettoyé et stérilisé après chaque utilisation. A ce titre, veuillez consulter le mode d'emploi de votre nébuliseur.

### Stérilisation

- Pour le nettoyage de la membrane, utilisez de l'eau stérilisée.
- Placez toutes les pièces de l'appareil dans de l'eau bouillante déminéralisée durant au moins 5 minutes. Veillez à ce que toutes les pièces de l'appareil soient entièrement recouvertes d'eau.
- Faites sécher l'accessoire à température ambiante sur un revêtement absorbant.
- La désinfection peut également se faire au moyen d'un stérilisateur à vapeur (p. ex. Philips Avent), ce qui préserve les pièces et prolonge leur durée de vie. Après la désinfection, l'accessoire reste dans le stérilisateur fermé jusqu'à la prochaine inhalation. Il n'y a pas besoin de le sécher.
- Le stérilisateur peut être prescrit par votre médecin, en plus de l'appareil d'inhalation. Les coûts sont souvent pris en charge par l'AI / la caisse-maladie.

**Stockage** : Conserver toutes les pièces de l'appareil dans un lieu sec et à l'abri de la poussière.

## Entretien de l'appareil

- Un eFlow-Rapid ne nécessite pas d'entretien, mais la membrane doit être changée régulièrement (selon le type d'inhalation généralement tous les 3 à 6 mois).
- Le compresseur de l'appareil d'inhalation doit être entretenu **tous les 12 mois**.
- Pour l'entretien du compresseur PARI, merci de contacter le fabricant PARI :

PARI Swiss AG  
Thomas Timmerman  
Tél.: 041 740 24 24  
E-mail : [info-ch@pari.com](mailto:info-ch@pari.com)

- Un collaborateur de PARI effectue l'entretien de l'appareil à domicile si vous n'avez **pas** d'appareil de rechange. **Prévoyez l'entretien de l'appareil suffisamment à l'avance !** Pour des raisons d'hygiène, il n'est pas possible de louer des appareils.



## Prise en charge des coûts : que prend en charge l'AI et la caisse-maladie ?

- En tant que parent ou personne directement concernée, vous n'avez pas de coûts à prendre en charge. L'AI (pour les personnes atteintes de mucoviscidose de moins de 20 ans) ou l'assurance de base de la caisse-maladie prennent en charge les coûts selon les tarifs applicables de la LiMA (liste des moyens et appareils).
- Selon la LiMA, vous avez le droit à un nouvel appareil tous les 5 ans.
- Si vous recevez toutefois de la part de PARI ou de la pharmacie par correspondance une facture supplémentaire, merci de contacter le secrétariat de MVS :  
[info@mucoviscidosesuisse.ch](mailto:info@mucoviscidosesuisse.ch)

## Contacts

**Apotheke zum Rebstock**  
Grundstrasse 4  
8712 Stäfa

Tél. : 043 477 22 44  
[apothekezumrebstock@ovan.ch](mailto:apothekezumrebstock@ovan.ch)

**PARI Swiss AG**  
Alte Steinhauserstrasse 19  
6330 Cham

Tél. : 041 740 24 24  
[info-ch@pari.com](mailto:info-ch@pari.com)

**Mucoviscidose Suisse**  
Stauffacherstrasse 17a  
3014 Berne

Tél. : 031 552 33 00  
[info@mucoviscidosesuisse.ch](mailto:info@mucoviscidosesuisse.ch)